UMONS
Université de Mons

« Evaluer, facile à dire… mais comment faire? »

Faculté
de Psychologie
et des Sciences
de l'Education

Prof. Marc Demeuse
Vice-recteur à l'enseignement

Des chiffres et des lettres

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL | OCTOBRE 2015 | Volume 39 No 3 | www.pigeondissident.com

PIGEON DISSIDENT

LA COURBE MAJORÉE À B

Excellente nouvelle ?

Philippe Letarte

Le 30 septembre dernier, l'exécutif de l'AED a annoncé publiquement que la moyenne de référence, la fameuse courbe, sera majorée de B- à B, soit l'équivalent de 2.7 à 3.0. Comme mentionné, il s'agit de l'aboutissement de trois années de travail de différents exécutants.

Il est important de reconnaître que c'est l'assemblée générale, l'organe décisionnel suprême de notre association, qui avait initialement mandaté ses élus pour apporter des modifications au système de notation : meilleure éducation du personnel enseignant sur les effets de la courbe, majoration de la moyenne, voire son élimination complète. marché du travail, d'autant plus que les places sont de plus en plus limitées. Que des étudiants puissent approfondir leurs connaissances d'un domaine juridique qui les passionne, tout en maximisant leur chance d'obtenir un emploi par la suite, est, sans l'ombre d'un doute, une excellente nouvelle.

Deuxièmement, tous savent qu'il y a un éléphant dans la pièce : l'influence d'un tel changement sur la course aux stages. Sous toutes réserves, je dirai que cela ne changera rien. À mon humble avis, je crois qu'il s'agit d'un processus infiniment plus complexe et arbitraire que de comparer strictement des moyennes. Des gens de cette faculté ont été recrutés à 2,7, alors

Mesure problématique?

Sebastian Fernandez

Le 30 septembre 2015, le comité exécutif de l'Association des étudiant(e)s en droit de l'Université de Montréal (ci-après « AED ») annonça par voie de communiqué un changement significatif concernant le système de notation, lequel consiste en une augmentation de la moyenne de référence de la courbe servant à l'évaluation, la faisant ainsi passer de B- à B, soit l'équivalent de 2.7 à 3.0 sur 4.3. Loin de faire l'unanimité, cette mesure est source de certains problèmes auxquels il importe de remédier.

D'abord, il découle de ce changement une iniquité entre les étudiants des différentes qu'il résulte de ce changement une injustice flagrante et indéniable, la valeur réelle de la moyenne cumulative des étudiants de deuxième et de troisième année s'en trouvant réduite. Il en découle également une déconsidération implicite du travail acharné ayant permis l'obtention de leur moyenne cumulative. La solution juste pour pallier à ce problème serait de procéder à une majoration des moyennes cumulatives des étudiants qui sont actuellement en deuxième et en troisième année au baccalauréat. La concrétisation de cette solution, dans cette optique, est nécessaire puisque les étudiants des différentes promotions se feront compétition, notamment pour obtenir un stage auprès de différents employeurs, et s'avère être d'autant plus importante lorsque l'on considère que la prise

A+

B- D

B+

A C

D

A-

??????

Stress Echec

La France planche sur une révision du système de cotation, dont le 0/20 pourrait faire les frais. Une bonne idée ?

Bannir le 0/20 des écoles ?

Il y a beau temps que les gifles sont interdites à l'école, et il ne se trouve aucune personne sensée pour regretter ces temps barbares. Mais il est des gifles symboliques qui peuvent laisser des traces psychologiques aussi cruelles. Ainsi un zéro à l'encre rouge en haut de l'interro – souvent écrit en lettres, pour éviter toute falsification, et suivi de points d'exclamations. Quand le résultat est égal à zéro, il est nul. 0 = nul.

En France, le ministre de l'Éducation nationale planche sur nouveau type de cotation, moins anxiogène. À gros traits, à la rentrée 2016, du CP (cours préparatoire : 6-7 ans) à la 3e (14 ans), les notes sur 20 pourraient disparaître pour céder la place à une notation de 1 à 4 ou de 1 à 5. Disparition de fait du 0, donc – même si, depuis l'annonce de ce projet, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a affirmé que rien n'était fait.

« Les élèves français, avec les élèves japonais et coréens, sont les plus anxieux du monde, a pourtant expliqué, au micro d'Europe 1, Eric Charbonnier, analyste à la Direction de l'éducation de l'OCDE. *Qu'on ait bon élève ou mauvais élève, on a peur par exemple d'avoir des mauvaises notes en mathématiques. L'avantage de cette nouvelle notation, c'est qu'on va moins stigmatiser les élèves. »*

De fait, 1/5, la note la plus basse, c'est d'office 4/20. Mais en cas de dictée, si la règle est « un point par faute », à la dixième, c'est zéro ? Un ? Quatre ? Vous me direz : il y a longtemps qu'on ne fait plus de dictées : trop discriminant... Comme le zéro ? Faut-il éviter l'humilier l'élève en lui faisant implicitement entendre qu'il ne vaut rien ? Ou est-ce un mauvais service à lui rendre que de lui dorer la pilule ? ■

WILLIAM BOURTON

EN PRATIQUE

Les différents systèmes de cotation

Plusieurs systèmes de cotation coexistent en Belgique où l'on note une très grande diversité en fonction des réseaux et des types d'enseignement. Voici les plus courants.

Les points. C'est le système le plus courant et le plus simple. Le pourcentage est calculé sur base des résultats obtenus en points. Un 3/4 sur 5, par exemple, revient à 60 %.

A-B-C-D. En usage notamment côté flamand. Un A est le meilleurs cote et l'équivalent de « très bon ». Le D est la moins bonne cote et l'équivalent d'« insuffisant ».

Les couleurs. Dans certaines écoles, les élèves sont cotés à l'aide de couleurs allant du vert au rouge.

De 1 à 5. Ce système remplace les points par des appréciations allant de « très bien » à « insuffisant » en passant par « bien », « moyen » et « suffisant ».

Pas de cote. Elles sont rares mais elles existent, les écoles où il n'y a pas de cotation du tout.

PH. DO.

Marc Demeuse « Ne pas trop souvent changer de système »

ENTRETIEN

Psychologue et statisticien, Marc Demeuse est professeur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Mons.

Quid pour lui de l'école française ?

Si c'est juste pour faire baisser l'échec, c'est une très mauvaise réponse. Ce n'est pas en changeant le thermomètre qu'on change le phénomène. Si c'est pour d'autres raisons, pourquoi pas.

Marc Demeuse enseigne à l'Ulmons. © D. R.

Moins stressant pour les élèves ?

Peut-être, mais cela risque de déboucher sur des choses incompréhensibles. Quand on change de méthode d'évaluation, on risque de ne pas bien se comprendre. C'est ce qui est arrivé quand le ministre Marcourt a décidé qu'on pouvait dorénavant réussir avec une moyenne de 10/20 au lieu de 12. Ce n'est pas ça qui va fondamentalement modifier la situation des élèves.

Et supprimer le 0 sur 20 ?

Pourquoi pas... Quand vous faisiez une faute dans une dictée, par exemple, on vous retire à chaque fois un point. Avec un 0/20, vous n'êtes pas analphabète, vous avez juste fait trop de fautes. Si vous remettiez une copie blanche, vous auriez aussi 0/20. Avec le nouveau système, vous auriez quand même 1 point. Tout cela pour dire que cette idée de revoir le système de notation crée d'autres problèmes.

Une question d'échelle ?

Réduire l'échelle en remplaçant celle du 0 sur 20 par une autre de 1 à 5, ce n'est pas non plus compliquement idiot. La capacité de jugement est-elle la même ? Non, pas vraiment. On additionne des taux d'évaluations et on produit un score qui est en fait la moyenne d'une série d'épreuves. Dans ce cas-là, le résultat donne une certaine idée du niveau. Dans d'autres, si on prend une autre méthode et qu'on additionne des pommes et des poires, ça ne veut plus dire grand-chose. Quand j'étais élève, on calculait la moyenne sur l'ensemble des matières. Si on avait 80 %, c'est qu'on était bon en tout. Avec 60 %, on pouvait être très bon en math et très mauvais en éducation physique ; on l'inverse et ça ne voulait pas dire grand-chose.

Y a-t-il un meilleur système ?

Le tout dépend du sens que l'on veut donner à une note. Un système de notation, c'est pour tenter de devoir se justifier devant chaque élève et chaque parent et de leur expliquer longuement ce qui ne va pas. Avec une note, on met une information qui est censée être comprise. Si on utilise telle échelle plutôt qu'une autre, l'important c'est qu'elle soit bien comprise. Une approche par compétence rend les choses plus difficiles. Il ne faut pas trop souvent changer de système. ■

Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK

Claude Javeau « Ne jamais humilier un élève »

C'est entendu, les « zéro », c'est nul. Humiliant, contre-productif dans l'apprentissage, stigmatisant pour l'élève. Mais ne peut-il qu'il ait malgré tout une utilité, la « claque » nécessaire pour se ressaisir et repartir du bon pied ? Claude Javeau, professeur émérite de l'ULB, figure emblématique de la sociologie en Belgique, a fait passer des examens à des milliers d'étudiants. Il ne croit pas que le zéro ait une quelconque vertu : *« A l'université, je ne mettais zéro qu'à ceux qui ne présentaient pas leur examen. Celui qui se présentait et remettait une feuille vierge avait 1, la note de présence, la moigno-là. C'est vrai que le zéro peut être un facteur de stigmatisation. Il y a une éthique, une déontologie professorale : la tâche de tout enseignant c'est d'aider ses élèves à réussir, mais pas dans n'importe quelles conditions. Il faut donc les arrêter quand ils ne sont pas bons et qu'ils comprennent pourquoi ils ont raté. »*

Claude Javeau, professeur émérite de l'ULB. © D. HERMANS.

Le professeur doit aider à réussir, mais peut aussi aider un jeune en lui infligeant un échec, sans l'humilier. *« Je ne suis pas certain qu'il faille absolument réussir. Mais il ne faut pas non plus être hyperprotecteur : l'échec fait partie de la vie. Nous sommes dans une société d'essais et d'erreurs. Simplement, il ne faut jamais faire croire à un étudiant qu'il est idiot. »* Car l'échec, s'il est bien expliqué et compris, peut être fructueux : *« Les échecs peuvent permettre de se rendre compte que l'on est mal orienté, par exemple. Si l'échec est dû à la paresse, vous êtes le seul responsable. Mais s'il est dû à l'incompétence intellectuelle, cette dernière dépend des dominos. Tout le monde n'est pas doué pour tout », et il vaut mieux* arrêter un élève à temps pour qu'il se réoriente, estime Claude Javeau.

« La note est subjective »

« L'école de la réussite », décrétée en Belgique francophone dans les années 90, qui interdit le redoublement ? *« Si l'idée qu'il faut baisser à tout prix dès le maternel de raisons financières, ce n'est pas bon. Si c'est pour donner confiance aux élèves, c'est différent. Le problème, c'est qu'on n'est pas dans l'école de la réussite, mais dans l'école du non-échec. Ce n'est pas la même chose. »*

Faut-il revoir le système d'évaluation, comme envisagé en France ? Claude Javeau : *« Jusqu'à présent, la compétence est mesurée par la note du professeur. Celle-ci est subjective, à tous les niveaux de l'enseignement. Il existe d'autres systèmes. Les Hongrois cotent à l'envers de nous : 0 c'est parfait et 10 c'est nul ! Transformer une appréciation en un chiffre est une opération arbitraire mais elle fait référence à des systèmes établis. Et la cote sur 20 est bien comprise par tout le monde. » ■*

CORENTIN DI PRIMA

Le Soir, vendredi 18 septembre 2015, p. 22

Mais à quoi/qui servent les notes?

PeP's, Saison 1

Mais à quoi/à qui servent les notes?

- A communiquer avec les étudiants
- A prendre des décisions et à gérer les parcours des étudiants
- A permettre aux étudiants de poursuivre leurs apprentissages en connaissance de cause
- A évaluer notre propre action d'enseignant

Pour qui ?

Pour l'apprenant : l'évaluation des acquis permet de réajuster l'apprentissage

« un enfant ne saurait apprendre s'il ne reçoit aucune information sur la qualité de son travail » (Barlow, 1992)

Pour l'enseignant : l'évaluation des étudiants permet de relire la pratique pédagogique.

« *La prestation de l'enfant constitue pour l'adulte un feed-back irremplaçable : le message est-il passé, peut-on aborder un autre chapitre du cours ou une autre activité ?* » (ibidem)

Pour la société :

« *l'évaluation scolaire sert à rendre des comptes à la société dont l'école est un rouage. Livrets scolaires et diplômes contrôlent que les élèves ont bien acquis les compétences dont la société a besoin (évaluation certificative). En retour, la société en entérinant l'évaluation scolaire, accorde un certain statut à l'ancien élève : c'est un ouvrier qualifié, un enseignant, un docteur en médecine...* » (ibidem)

Pour les parents :

« *l'école a pour fonction de soutenir l'éducation que l'enfant reçoit dans sa famille en mettant à sa disposition les ressources nécessaires à son développement général. De ce fait, il est du devoir de l'école d'informer les parents du déroulement des apprentissages de leurs enfants, sur lesquels ils n'ont pas une observation directe* »

Fonction pronostic	*Fonction diagnostique*	*Fonction bilan*
AVANT	**PENDANT**	**APRES**
fait apparaître les compétences des élèves au départ d'une formation L'erreur peut être perçue positivement	apprécie les progrès accomplis par les élèves ; s'intéresse à comprendre la nature des difficultés rencontrées pour y remédier Erreur perçue positivement Implication de l'étudiant dans la mise en œuvre des décisions	S'intéresse à la mesure de l'écart entre résultat attendu et résultat obtenu. Abouti à un classement, à une sélection ou à une certification Erreur perçue négativement Pas ou peu d'implication de l'étudiant dans le mise en œuvre des décisions

Quelles devraient être les qualités essentielles des notes?

Tentons un petit exercice ensemble…

La dictée

Un animal familier

Qui galope les dents en avant et la queue filant derrière ? C'est la souris ! Dans la maisonnette où elle se cache, la souris a toujours des choses à faire. Comme son papa n'est jamais là, elle doit se débrouiller toute seule. Ses grands yeux voient mal, alors elle renifle et elle touche tout avec ses moustaches. Avec ses doigts fins et ses griffes, la souris grimpe partout.

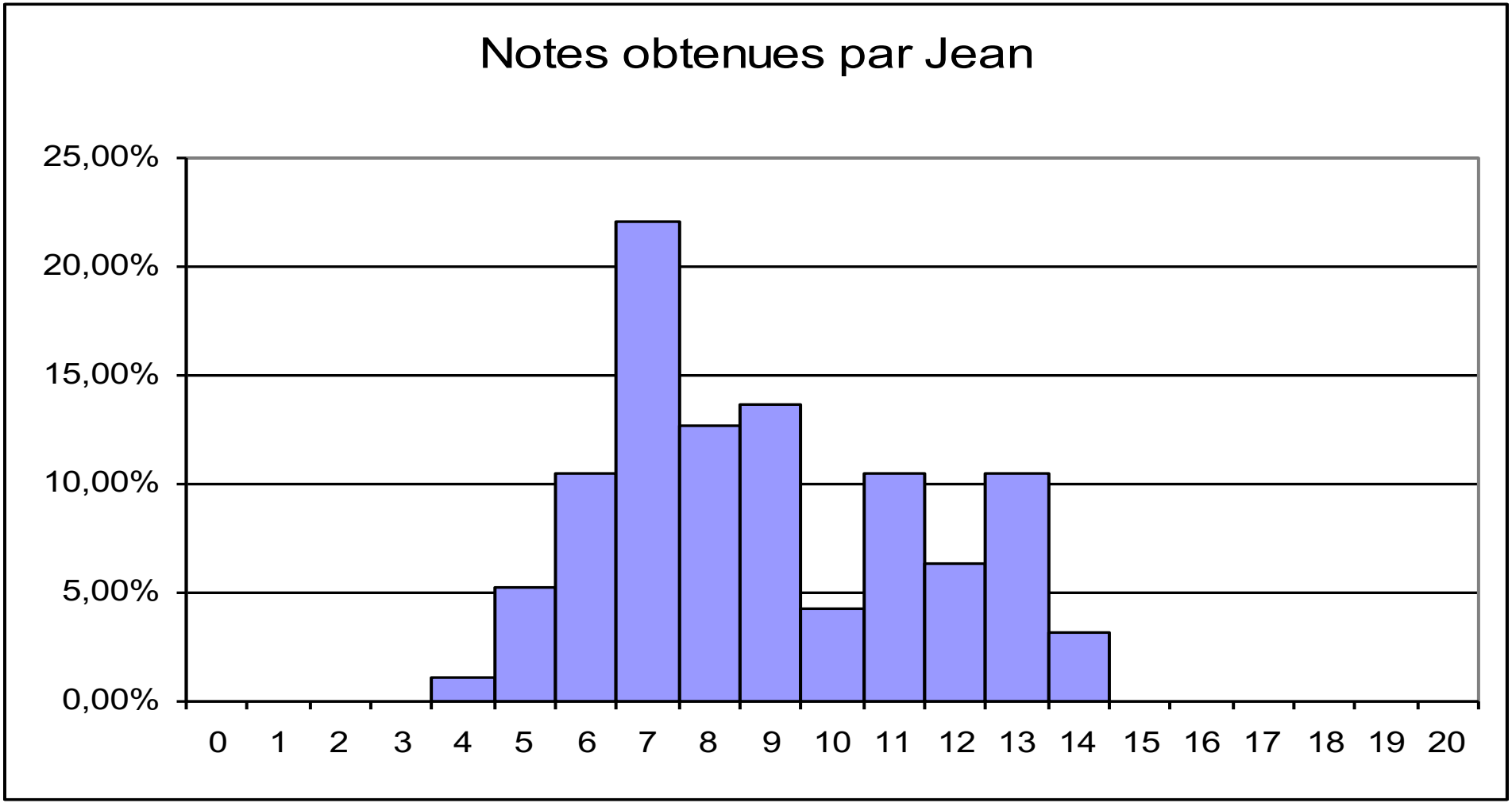
Notes obtenues par Jean
25,00%
20,00%
15,00%
10,00%
5,00%
0,00%
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

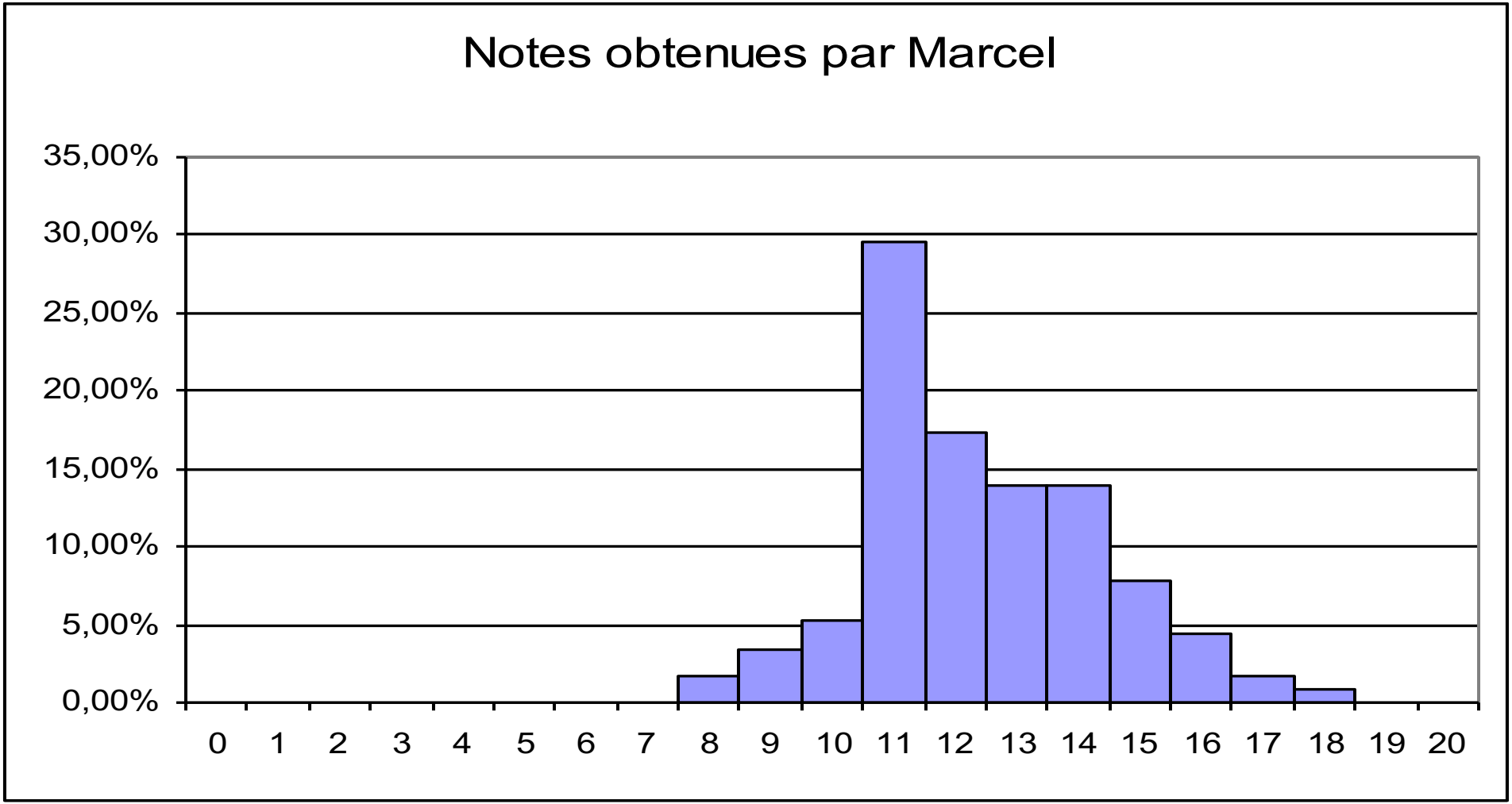
Notes obtenues par Marcel
35,00%
30,00%
25,00%
20,00%
15,00%
10,00%
5,00%
0,00%
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

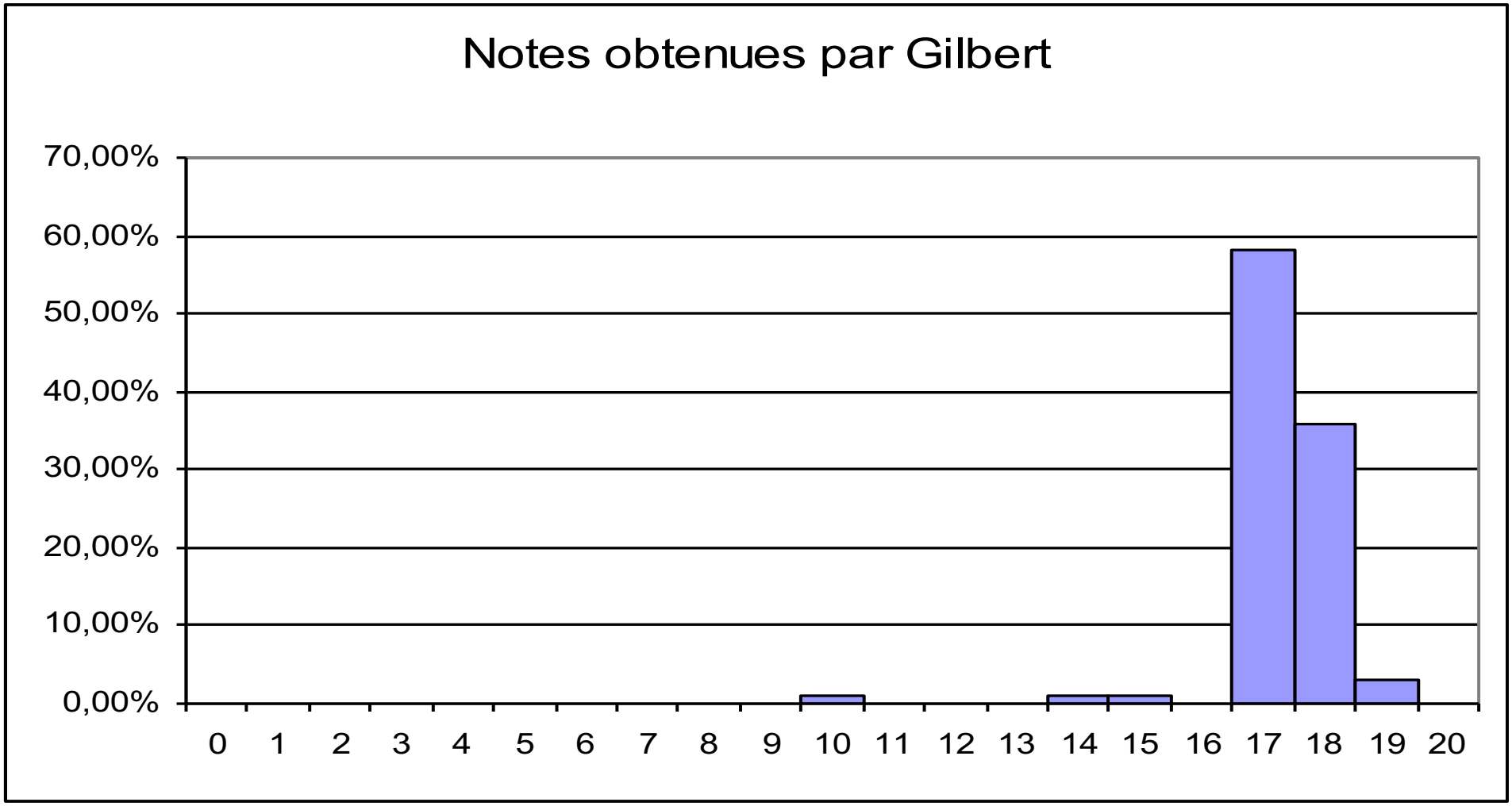
Notes obtenues par Gilbert
70,00%
60,00%
50,00%
40,00%
30,00%
20,00%
10,00%
0,00%
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

Trois grandes qualités

La validité est le degré d'adéquation entre ce que l'on déclare faire et ce que l'on fait réellement; entre ce que l'outil mesure et ce qu'il prétend mesurer.

La pertinence est le caractère plus ou moins approprié de l'épreuve par rapport aux objectifs visés. C'est son degré de compatibilité avec les objectifs d'apprentissage.

La fiabilité est le degré de confiance que l'on peut attribuer aux résultats observés: seront-ils les mêmes si on recueille l'information à un autre moment, si c'est une autre personne qui le fait… Elle nous renseigne sur la correspondance qui existe entre la note obtenue et le score vrai.

ATTENTION: approche par compétence…

La notion de compétence

Etre savant est différent d'être compétent

Phénomène complexe

Définitions multiples

- *La compétence est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes* » (Dauvisis, 2006).
- *Une compétence se manifeste dans l'action comme une mise en œuvre de ressources cognitives diverses (savoirs, savoirs-faire, schèmes de pensée, information, normes, valeurs, attitudes) pour prendre une décision, résoudre un problème, conduire une action dans une situation complexe. Cette situation n'est pas nécessairement exceptionnelle ou extrêmement difficile. Simplement elle appelle à un jugement* (Perrenoud, 2001)

Mais…

Potentialité donc pas observable: comment la rendre visible?

Large mobilisation de l'apprenant en contexte

Pas une simple addition de parties (ex: rouler en voiture)

Orienté vers un usage actif

Quelle est la référence?

évaluation critériée :

une évaluation est dite critériée (ou critérielle) quand on ne compare pas l'apprenant aux autres mais qu'on détermine, par référence à des critères externes si, ayant atteint tel objectif, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieurs.

évaluation normative :

mode d'évaluation où la performance d'un sujet est comparée à celle d'autres personnes d'un groupe de référence d'après un même instrument (Legendre, 1993) (« règle des trois tiers », « courbe de Gauss », « constante macabre »)

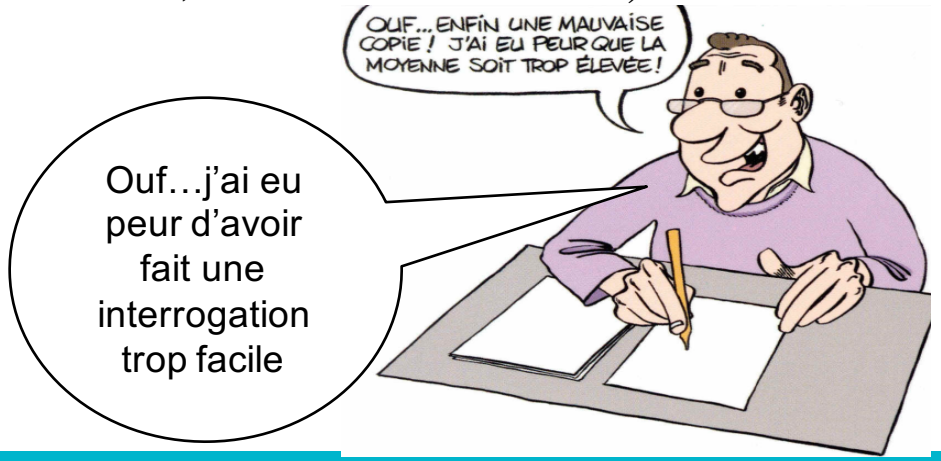

Et le seuil de réussite?

UMONS
Université de Mons

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Prof. Marc DEMEUSE
Institut d'Administration scolaire
Université de Mons, Belgique
marc.demeuse@umons.ac.be

http://www.umons.ac.be/inas
https://www.umons.ac.be/moodle

Faculté
de Psychologie
et des Sciences
de l'Education